

Réunion du bureau du 3 06 08 et réponses apportées ensuite par les différentes personnes concernées

1/ Présents : Dr Frésard, Dr Guglielminotti, Mr Boussouard, Mr Colls, Mr Audibert, Mme Gelas, Dr Jacomet

2/ Absents : Dr Perriot, Dr Wahl et les responsables des groupes de travail.

Ordre du jour

1/ Financement

1/ Etat des lieux.

Le CHU de Clermont Ferrand a reçu 46 100 euros de l'ARH Auvergne alloués au COREVIH.

Le CHU de Clermont Ferrand souhaite financer à hauteur de 0.2 ETP PH le Dr C Jacomet, pour son activité de coordination médicale au sein du COREVIH.

Par ailleurs, le Dr C Jacomet a été élue Présidente du COREVIH Auvergne Loire, en vertu son implication dans la lutte contre le VIH/SIDA.

Le CHU de St Etienne a reçu des crédits médicosociaux. La convention entre les 2 CHU doit être signée permettant l'utilisation des crédits COREVIH

2/ Problématiques soulevées par le bureau

- Si le COREVIH fonctionne comme une association, alors il est impossible qu'un membre du bureau soit rémunéré. Le Dr Jacomet doit prendre la décision soit de rester PH temps partiel et présidente, soit de postuler pour le 0.2 ETP PH au sein du COREVIH.
- Il serait aussi satisfaisant qu'il y ait une délibération des membres du COREVIH pour choisir ce qui doit être financé – éventuellement un autre poste.

3/ Discussion au sein du bureau.

- Le Dr Jacomet explique que c'est le CHU, siège du COREVIH, qui gère le financement des personnels oeuvrant dans la lutte contre le SIDA, en partenariat avec le CHU de St Etienne. Partout ailleurs les présidents et certains membres des bureaux sont financés sur des crédits anciennement « fléchés SIDA », maintenant définis comme MIGAC. Le COREVIH n'a que des missions, n'a pas de moyens propres.
- Mais sa position ne peut être entendue par les membres du bureau qui sont en majorité associatifs.

- Au cas où le fonctionnement du COREVH serait celui d'une association (en particulier avec un bureau), elle accepte de démissionner du bureau du COREVIH et de recevoir le budget de coordination médicale. Dans ce cas, le CHU de Clermont

Ferrand ne siègerait plus au sein du bureau du COREVIH et la légitimité de cette instance deviendrait peu plausible (ce qui n'est pas concevable).

- Le projet de recruter une personne pour une voire deux vacations de psychologue (avec les crédits restants) est rejeté car non conforme à l'objectif du COREVIH.

4/ Décisions prises

- démission de C. Jacomet au cas où le COREVIH fonctionnerait comme une association. Nouvelle présidente : Dr Anne Frésard, actuellement vice présidente.
- Contact avec les directions hospitalières. Avis juridique.

Nouvelle réunion le 20 juin ou le 2 juillet pour entériner ces situations, selon la disponibilité de la salle de visioconférence.

5/ Réponses apportées depuis :

- Un avis juridique a été pris. Cf courrier joint.
- Un courrier a été à nouveau envoyé aux autorités de tutelle, pour éclaircir le financement. Par ailleurs beaucoup d'autres COREVIH ont été financées selon le décret ad-hoc.
- Le CHU de Saint Etienne a reçu 76 471 euros de l'ARH Rhône Alpes pour le financement d'1ETP TEC, 0.1 ETP PH, 0.2 ETP personnel administratif
- La convention en les 2 CHU ne doit pas impérativement être signée, puisque le CHU de St Etienne reçoit sa part de financement par l'ARH Rhône Alpes.
- Un exemple de fiche de poste de coordinateur médical (Languedoc Roussillon) est mis en copie.

C Jacomet voudrait ajouter que les ressources humaines y compris médicales dans la région Auvergne ne permettent pas de recruter quelqu'un ayant ce profil, aussi facilement que dans la région du Languedoc. Le pragmatisme est nécessaire.

En raison de l'absence de réponse concernant le financement, la réunion du 20 juin ne peut avoir lieu. Celle du 2 juillet est impossible pour Anne Frésard.

2/ Une des missions du COREVIH : l'évaluation médicale.

1/ Etat des lieux

Le CHU de St Etienne et bientôt Roanne sont équipés du logiciel NADIS permettant le recueil des données médicales. Il permet en outre une évaluation médicoépidémiologique. Logiciel performant ayant d'une part un coût (à connaître précisément) d'autre part non partageable en dehors des services VIH.

Le CHU de Clermont Ferrand utilise des dossiers médicaux locaux et recueille ces données par le TEC sur le logiciel DMI2, élaboré par le Ministère de la santé, disponible sans coût, moins performant pour l'instant, certes, mais d'une part une version plus élaboré DOMEVIH est attendue prochainement, et d'autre part le CHU s'équipe d'un logiciel

informatique performant et il serait dommageable que les dossiers des patients VIH soient à part, ce d'autant que les co-morbidités deviennent de plus en plus fréquentes et que les informations médicales doivent pouvoir être partagées dans les différents services.

Les CHG ne sont pas équipés de dossier médical spécifique ni de recueil épidémiologique

2/ Objectifs

- Le COREVIH doit pouvoir accorder son évaluation.
- Il faut mettre en avant le fait qu'il existe une passerelle NADIS-> DMI2, puis DOMEVIH. Que l'évaluation régionale pourrait se faire par ce biais.
- Il est urgent de recueillir les données des patients suivis en dehors des CHUs (l'outil NADIS le permettrait).

3/ Décision prise

- Rencontre à St Etienne des 2 TEC et des médecins à St Etienne/ Clermont. Un rendez vous doit être pris urgemment pour démonstration du logiciel NADIS
- Prise de décision
 - o Du choix de l'outil pour les CHG (urgence). Si le logiciel NADIS est choisi, Mme Ronat, St Etienne aiderait à le mettre en place dans ces structures
 - o Du choix du CHU de Clermont Ferrand

4/ Contacts effectués depuis.

Réunion au Puy en Velay le 10 juin : accord pour mise en place NADIS

Réunion dans l'Allier prévue le 23 juin.

3/ Le reste de l'ordre du jour n'a pas pu être suivi, faute de temps.

Ont été soulevés

- l'évaluation de la prise en charge des AES. Un projet du COREVIH de Nantes va être soumis (PJ).

- le recueil des actions du COREVIH (fiche de renseignements SFLS, PJ).

- la première réunion du groupe de travail « insertion sociale » s'est tenue le 26 mai (PJ)

- la première réunion de travail « dépistage rapide » s'est tenue avec C Henquell (virologue). Prochaine le 20 juin.

- la première réunion de travail « migrants » se tiendra le 25 juin

Prochaine réunion : date non encore fixée car aucune des 2 dates prévues ne conviennent, soit pour des raisons de timing, soit pour impossibilité physique.

Questions urgentes à régler, bien sûr en respectant les procédures, mais en étant le plus pragmatique et efficace possible :

- **la présidence**

- recrutement d'un poste à temps partiel (le budget restant approche les 20 000 euros) d'un€ secrétaire ou d'adjoint cadre au CHU de Clermont Ferrand.

-

Merci de me donner vos dates disponibles.

Cordialement

C jacomet